

Mise en œuvre du PPRE, deuxième année

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : Collège Jules Supervielle -
Boulevard J. Nérisson – BP 216 – 79038 Bressuire Cedex

ZEP : non

Téléphone : 05 49 81 36 00

Fax : 05 49 74 29 91

E-mail de l'école ou de l'établissement : ce.0790091V@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement : <http://hebergement.ac-poitiers.fr/c-bressuire/>

Coordonnées d'une personne contact : Agnès MATEAU : a.mateau@orange.fr

Classe(s) concernée(s) : les classes de 6^{ème}, de 5^{ème} et de 4^{ème}.

Discipline(s) concernée(s) : français et maths.

Date de l'écrit : mai 2007

Lien(s) web de l'écrit : <http://ww2.ac-poitiers.fr/meip>

Axe académique : le sens de l'école au travers des initiatives pédagogiques

Résumé

Une équipe pédagogique, pour la seconde année, essaie de différencier les aides apportées aux élèves selon le niveau des difficultés constatées. La mise en place de cette aide s'appuie sur des outils d'évaluation communs et des outils variés de remédiation pour éviter la lassitude.

La maîtrise de la langue et la consolidation des bases en maths sont le domaine privilégié des séances organisées en petits groupes, dans le cadre d'un PPRE.

Mots-clés :

Structures	Modalités - dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Collège Ecole élémentaire	Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Différenciation pédagogique Individualisation Parcours personnalisé de réussite éducative	Comportements de rupture Difficulté scolaire Evaluation Liaison école – collège - lycée Maîtrise des langages Parents, Ecole TICE Vie scolaire	Français Informatique Interdisciplinarité Mathématiques

Autres mots-clés : progressions, soutien, créer du sens.

1. Historique du projet

Le projet est né à partir d'un constat : depuis plusieurs années déjà, le collège accueille un nombre de plus en plus élevé d'élèves en très grande difficulté .

Pour les élèves qui éprouvent des difficultés, disons classiques, (problèmes de compréhension d'une leçon spécifique, lacunes dans telle discipline, notion mal assimilée) et qui sont temporaires, il existe une heure par semaine d'aide individualisée. Elle est proposée pour le niveau sixième à un petit groupe .

Un dispositif existe donc, qui n'est pas une solution miracle mais qui porte cependant ses fruits.

Mais notre souci se focalise sur la présence d'élèves en très grande difficulté ; quelles sont ces difficultés ?

Des retards significatifs dans les apprentissages fondamentaux et notamment dans la maîtrise de la langue qui se manifestent par :

- de profondes lacunes dans la connaissance grammaticale et syntaxique du français,
- des difficultés sérieuses à s'exprimer correctement par écrit (problèmes d'orthophonie, troubles du langage tels que dyslexie ou dysphasie),
- une incapacité à déchiffrer un texte donc à le comprendre.

Conséquences de ces retards : un regard dévalorisant porté hélas par un certain nombre d'enseignants sur ces élèves, considérés comme de « vilains petits canards », des pions à évincer de l'échiquier du système éducatif ; ce qui entraîne évidemment une auto-dévalorisation de l'enfant lui-même : sentiment d'être « idiot », incapable, « bon à rien », ; manque de confiance en soi, blocages et, plus grave, mal être...Celui-ci peut se traduire soit par un repli sur soi, soit par une agitation excessive et un comportement perturbateur.

Ce triste constat nous pousse à réagir : on ne peut laisser au bord de la route ces enfants qui, eux aussi, ont droit à l'enseignement et à l'éducation. Notre objectif premier est avant tout de tout mettre en œuvre afin qu'ils se retrouvent mieux au sein de l'établissement scolaire, au sein de la classe ; mieux, c'est à dire plus épanoui ; qu'ils ne rejettent pas le système éducatif et qu'ils aient envie de lui faire confiance...

2. Mise en place de l'expérimentation d'un PPRE

Constitution des groupes

Elle s'est effectuée à l'aide de cinq outils :

Les informations communiquées par les professeurs des écoles lors d'une rencontre habituelle ayant lieu au mois de mai ; elle consiste à repérer les enfants à problèmes en observant les dossiers.

Les tests d'évaluation sixième passés en septembre : ont essentiellement été retenus les élèves dont les résultats ne dépassaient pas 30%.

Les observations des autres enseignants de l'équipe pédagogique sur le travail et le comportement de l'élève au cours du premier trimestre.

Un devoir commun proposé par les enseignants de français à toutes les classes de sixième, en décembre, avant le premier conseil de classe dans le but d'affiner et de consolider le jugement définitif.

Les élèves non volontaires et peu travailleurs n'ont pas été retenus dans la constitution de ces groupes afin de donner toutes leurs chances aux autres.

Organisation du travail des groupes

Intervenant : un enseignant de français autre que celui de la classe.

Lieu : une salle de cours commune aux trois groupes et réservée à cet enseignement

Matériel : trois ordinateurs.

Contenus des séances

Le travail est totalement adapté aux besoins de l'élève ciblés par le PPRE.

Sans perdre de vue que la finalité est aussi un passage en classe de cinquième, des objectifs communs ont été fixés par les trois enseignants du groupe de remédiation, en concertation avec leurs collègues.

Le but est la maîtrise de la langue avant tout.

Voici les objectifs attendus :

en compréhension :

- Être capable d'identifier l'auteur et le narrateur d'un texte ; les personnages et l'action.

En grammaire :

- Savoir les conjugaisons du présent et du futur de l'indicatif ; connaître les types de phrases et les classes grammaticales.

En vocabulaire :

- Les sens et la formation des mots.

En orthographe :

- Maîtriser les accords sujet/verbe et orthographier correctement les homonymes les plus usités.

En expression :

- Pouvoir rédiger un court texte dans une syntaxe correcte.

Un devoir commun est donné fin mai afin de préparer le conseil de classe du troisième trimestre.

Des exercices traditionnels sur feuille alternent avec des exercices sur l'ordinateur, avec des logiciels adaptés ; le but étant de varier les outils pour échapper à la lassitude.

Type d'évaluation

L'équipe a préféré délaisser la notation chiffrée considérée comme un couperet par l'élève en situation d'échec.

Une appréciation portant sur les compétences (acquis, non acquis, en cours d'acquisition) et le comportement a été portée sur une feuille jointe au bulletin de deuxième trimestre.

Les parents ont pu faire la connaissance de l'enseignant qui anime les séquences de soutien lors de la rencontre parents/ professeurs, réalisées en avril.

Evaluation du projet

Pour l'élève

Compte tenu de la lourdeur de la situation d'échec de ces élèves et de la brève période de mise en place de l'expérimentation (de janvier à mai), il est difficile de dresser un bilan.

Cependant, certains collègues des classes concernées, dans d'autres disciplines, ont pu déjà constater un progrès dans le comportement de l'enfant :

- Moins renfermé, plus disposé à prendre la parole, plus ouvert ; constat étayé par celui de quelques parents.
- Amélioration de certains résultats lors de contrôles avec la classe.

Pour l'enseignant

L'effectif restreint permet d'observer particulièrement chacun et d'être plus attentif. Avoir trois heures devant soi permet de prendre le temps ! Avant la mise en place du projet, cette longue plage horaire en inquiétait certains : n'allait-on pas s'ennuyer ? Or il n'en est rien et curieusement, les élèves ne trouvent pas le temps long non plus ! On se précipite moins, on a le temps d'expliquer, de répéter ; on est plus patient car on est moins énervé.

Problèmes rencontrés au cours de cette expérimentation.

Comment articuler au mieux le travail effectué durant ces temps de soutien en petit groupe et le travail effectué en classe entière ?

Comment informer au mieux les autres membres de l'établissement et les parents ?

Des propositions ont été faites pour l'année à venir.

III. Perspectives 2006.2007

Besoins en formation

Afin de travailler plus efficacement avec un public particulier, il nous semble indispensable d'acquérir une formation dans divers domaines :

- les troubles du langage
- le travail en petit effectif
- l'évaluation

Réunion de secteur

Cette année, 2005-2006, la rencontre entre enseignants et professeurs des écoles, pour élaborer les PPRE, a eu lieu en octobre ; comme pour l'année à venir, le travail de soutien dans le cadre du PPRE débutera plus tôt, dès octobre. Cette réunion indispensable doit être programmée le plus tôt possible.

IV. Mise en œuvre de ppre, deuxième année.

La première année d'expérimentation des PPRE s'était conclue sur un bilan - sinon totalement positif – du moins suffisamment prometteur pour que nous désirions reconduire le dispositif. Nous l'avons d'une part amendé dans son organisation générale, d'autre part élargi au niveau 5°.

I- Evolution du PPRE niveau 6° au cours de l'année 2006-2007 :

a) Modifications apportées au dispositif :

Pour l'année scolaire 2006-2007, nous avons apporté quelques modifications au dispositif du PPRE 6° décrit précédemment.

En 6°, le bloc de 3 heures de prise en charge de l'élève en difficulté a été scindé en deux moments, et confié à deux intervenants : 2 heures consécutives pour le français, 1 heure, à un autre moment de la semaine, pour les mathématiques (voir plus loin). Le dispositif repose maintenant sur 3 professeurs de lettres et 2 de mathématiques en 6°, pour environ 18 élèves. Ce choix a permis davantage de souplesse, non seulement dans les emplois du temps, mais aussi dans le mode d'intervention auprès des élèves en grande difficulté : certains suivent la totalité du parcours, d'autres une partie seulement.

Deux problèmes essentiels

Comment avancer avec la classe entière sans « perdre » les élèves placés en PPRE ? Comment intégrer les autres collègues à ce travail ?

Pour tenter d'y répondre, il a été décidé d'une part que l'on minimiserait l'extraction de cours en « jouant » avec les heures d'étude et d'Al, d'autre part que ces heures de PPRE ne seraient pas systématiquement placées pendant le cours de français. Ainsi, certains élèves, cette année, ont été « extraits » du cours d'anglais, d'histoire..., dans la mesure du possible quand les collègues concernés ont montré leur intérêt pour le dispositif et donné leur accord (formellement, sur leur fiche de vœux en juin 2006).

Conscients de la difficulté supplémentaire que ce choix impose aux élèves (il leur faut rattraper le cours, mettre à jour leur agenda...), nous avons fait le pari de mobiliser ainsi davantage d'enseignants autour du projet ; notre volonté explicite était que la prise en charge des difficultés de l'élève ne soit pas la « spécialité » du professeur de français ou de mathématiques, derrière la porte fermée de sa salle, mais qu'elle soit répartie sur le plus d'enseignants possible, et qu'elle ait un retentissement et un prolongement sur les autres cours, en termes d'aide spécifique, d'adaptation des objectifs assignés à l'élève, d'évaluation aussi.

C'est avec le même objectif qu'a été institué un « classeur de liaison » en salle des professeurs, où chaque enseignant de la classe peut consulter les fiches d'objectifs des élèves et les progrès dans l'acquisition des compétences ciblées. (Ce classeur a été essentiellement utilisé par les enseignants de français).

Certains groupes de travail étant très réduits (un ou deux élèves de sixième), il a paru intéressant d'ouvrir les structures à des élèves de quatrième en « perte », pour une heure ou deux dans la semaine, selon le même processus. Huit élèves de quatrième ont ainsi été accueillis en mathématiques, cinq en français.

La salle de cours dévolue à ces groupes de PPRE a été plus largement dotée en ordinateurs, ce qui permet un recours plus régulier et plus individualisé à l'outil informatique, et donc une plus grande diversification des activités.

Les familles des élèves relevant d'un PPRE ont été averties dès le mois d'octobre, et le professeur principal a été choisi comme interlocuteur privilégié.

Les autres aspects du dispositif décrits dans le rapport de fin de première année d'expérimentation (l'évaluation permettant la constitution des groupes, l'organisation des groupes, les objectifs attendus, l'évaluation critériée, la liaison avec les parents) n'ont pas été modifiés.

En français :

Problématique et protocole sont les mêmes que l'an dernier, excepté les évolutions évoquées ci-dessus.

Evaluation

Les surprises :

A l'entrée en sixième, trente-deux élèves avaient été repérés (selon le processus formalisé dès la première année) comme relevant de PPRE. Or seize d'entre eux seulement ont bénéficié de ce programme dès le début de l'année et certaines classes de sixième n'ont pas du tout utilisé le dispositif. Deux raisons expliquent ce chiffre :

La première est d'ordre *organisationnel* : certains élèves présentaient des lacunes considérables dans la maîtrise de la langue, mais semblaient suivre avec profit les cours de mathématiques ou de langues vivantes...Le PPRE « mordant » sur ces cours risquait de les pénaliser dans des matières où ils se sentaient à l'aise. Nous avons rencontré là le premier écueil dans notre politique d' « extraction » de cours précédemment décrite. Cette donnée sera évidemment prise en compte pour la poursuite du projet.

La seconde raison interroge nos *critères de repérage* : d'une part, des élèves ciblés comme relevant de PPRE français se sont révélés capables de suivre l'enseignement habituel, avec le secours des heures d'AI et d'étude dirigée. D'autre part deux élèves sont venus renforcer ces groupes de PPRE à partir du mois de janvier, élèves non repérés au départ. Nous allons donc devoir, avec nos collègues de CM2, affiner nos critères, harmoniser nos exigences.

Les points positifs :

A l'issue des deux premières tranches de PPRE, la fiche d'évaluation critériée jointe au bulletin scolaire du deuxième trimestre permet de conclure à une réussite dans les compétences ciblées pour 9 élèves, à un progrès moins solide mais significatif pour 4 élèves, et à un échec pour 5 élèves. Sans préjuger des résultats de la troisième période, nous pouvons être raisonnablement satisfaits des progrès constatés. Il est évident que le parcours scolaire de ces élèves, en classe de 5ème ou lors d'une seconde sixième, devra être particulièrement étudié, pour mesurer la réactivation et la pérennisation des acquis.

Enfin, tous les enseignants s'accordent pour constater de réels changements positifs dans le comportement de ces élèves, dans leur relation au monde scolaire, dans leur image d'eux-mêmes.

Les limites :

Force est de reconnaître que nombreuses sont encore les réticences des collègues à qui l'on retire les élèves de PPRE sur une partie de leur horaire et qui ne voient pas un gain immédiat dans le transfert des compétences acquises.

Comment faire en sorte que les collègues de la classe acceptent de faire travailler et d'évaluer différemment ces élèves ? Là encore les résistances sont fortes. Peut-être la conception d'une grille d'évaluation de ces élèves dans les autres matières serait-elle un outil efficace dans notre communication avec l'équipe éducative ?

Il faut cependant remarquer un changement positif dans les représentations du projet dans le collège.

b) En mathématiques :

Sa mise en œuvre :

Les mathématiques se sont intégrées dans le projet PPRE car deux enseignants voulaient apporter une aide réelle à des enfants en grande difficulté que l'on est obligé de laisser de côté en classe entière, par faute de temps, ou d'un nombre d'élèves par classe trop important.

Le but premier est que l'enfant soit mieux dans sa tête pour essayer de faire quelque chose en classe entière et, si possible, d'atténuer les différences.

Les élèves ont été choisis à l'aide :

- de l'évaluation de sixième : ceux qui avaient en dessous de 40 % ;
- des observations des enseignants du primaire ;
- des observations des enseignants de l'équipe pédagogique ;
- et des premières notes du premier trimestre.

A la fin de cette première phase, il est apparu qu'il n'y avait peu voire pas du tout d'élèves de classes de 6ème concernés dans certaines classes. Le nombre d'élèves en grande difficulté annoncé par les professeurs des écoles fin juin 2006 était inférieur au nôtre. Pourquoi ? Sur quels critères devons-nous tous nous baser pour dire si un élève doit bénéficier d'un PPRE ? Par contre, grâce à la souplesse du dispositif nous avons pu élargir notre champ d'action à des élèves des classes de 5ème et de 4ème en très grande difficulté.

Pour les six classes de 6ème, il y a 4 heures par semaine en tout réparties dans l'emploi du temps de deux professeurs. Les élèves viennent une heure toutes les semaines sur le créneau horaire défini, avec un professeur différent de celui de la classe entière.

La salle réservée en partie pour les PPRE est munie d'ordinateurs. Cela permet de faire travailler les élèves sur différents supports.

La plupart des élèves (13 sur 16) sont extraits d'un cours de français, d'histoire - géographie ou de mathématiques. Seuls 3 élèves sont extraits d'une heure d'étude.

A cause de l'extraction de cours, certains élèves n'ont pas pu bénéficier d'un PPRE pour différentes raisons :

- lorsque l'extraction est faite sur une matière où l'élève est moyen ;
- lorsque le professeur de la matière refuse de faire sortir l'élève de sa classe pour une heure.

L'extraction de cours pose les problèmes suivants :

- le retour en classe pour le professeur qui ne sait pas comment faire pour la poursuite de son cours avec cet élève, son évaluation ; mais de cette façon, on ne rajoute pas d'heure et de travail à un élève qui a déjà des difficultés ;
- il faut savoir si le fait de l'extraire de ce cours le gênera plus que s'il reste dans la classe.

Evaluation du projet :

Pour l'élève : le changement de comportement vis-à-vis du travail, l'envie de venir en PPRE, le sourire sur un visage sont de bons indicateurs des progrès d'un élève même si cela ne se traduit pas toujours par de meilleures notes en classe entière. Quand un enfant dit en entendant la sonnerie « déjà ! » c'est bon signe. On sait qu'il reviendra la semaine prochaine avec plaisir et qu'il progresse dans son estime.

Pour le professeur : le travail en petit groupe permet de prendre du temps avec chaque élève, ce qui donne l'occasion de revaloriser l'élève qui a souvent une idée négative de lui-même et de ses capacités.

Le travail individualisé demande de la préparation et de la concertation avec les collègues de mathématiques qui ont ces élèves en classe entière. Ceci permet un travail d'équipe à condition qu'ils soient convaincus que ce dispositif est fait pour aider leurs élèves. En effet, il est parfois difficile d'entendre en salle des professeurs que le PPRE ne sert pas sous prétexte que leurs élèves n'ont pas augmenté leurs notes. L'incompréhension de certains est blessante car sur le moment nous nous demandons à quoi nous servons. Mais heureusement, le mieux-être des enfants nous rappelle que notre présence à leurs côtés est essentielle.

Le sentiment d'échec pour 4 élèves (1 de 6ème et 3 de 4ème) est difficile : deux élèves de 4ème ont été exclus d'un même groupe en raison de leur comportement car ils mettaient tout le groupe en péril. Il faut donc que l'élève soit d'accord pour venir en PPRE. Un autre élève de 4ème est parti car ses parents sont itinérants ; ce départ laisse un sentiment d'inachèvement.

Pour la moitié des élèves, le bilan du second trimestre était positif. Nous attendons celui du troisième trimestre pour faire le bilan de l'année.

Nous remarquons déjà que pour certains élèves, il aura fallu quasiment l'année pour changer d'attitude face au travail : une élève de 4ème qui a toujours eu de mauvaises notes en mathématiques depuis le primaire, qui avait une image très négative d'elle-même, s'est mise à travailler avec bonne volonté, sans protester, y compris quand elle est en classe entière. C'est un changement notable. De plus, son professeur a fini par lui faire des fiches d'exercices et des contrôles adaptés à son niveau et depuis, cela se passe beaucoup mieux. La vision du PPRE par les professeurs change petit à petit.

Perspectives :

C'est pour tous ces élèves que ce dispositif doit continuer en améliorant la relation avec les collègues de mathématiques mais aussi avec ceux de l'équipe pédagogique, en trouvant une façon d'évaluer l'élève dans ses progrès sur l'ensemble des matières (non chiffrée de préférence).

L'année prochaine, pour éviter les extractions de cours pour les élèves de 6ème, l'heure de PPRE se fera probablement sur l'heure d'aide individualisée avec un professeur différent de celui de la classe entière.

La continuité en classe de 5ème ne devrait pas se mettre en place à la rentrée car la DGH nous impose de faire des choix.

Mais la souplesse du dispositif permettra tout de même de prendre des élèves des classes de 5ème, 4ème ou 3ème si cela s'impose car il n'y aura pas non plus d'aide individualisée dans ces niveaux.

II-MISE EN PLACE ET PREMIER BILAN DES PPRE 5ème EN 2006/2007 :

a) Problématique :

Après la mise en place du PPRE pour les sixièmes, notre souci principal était de ne pas laisser ces élèves perdus la rentrée suivante ; en effet, après les avoir accompagnés pendant plus de six mois, nous redoutions une « immersion » trop brutale dans la classe.

Tout en étant parfaitement conscient de la fragilité de la frontière entre « accompagner » et « assister », nous voulions mettre en place ce dispositif pendant au moins la durée du premier trimestre 2007.

Nous voulions également que des collègues d'autres disciplines que le français se sentent eux aussi concernés et/ou impliqués !

b) Mise en place :

Qui?

A la fin de l'année 2006, des collègues de musique et d'EPS avaient manifesté leur désir de participer au projet ; nous étions totalement favorable à leur intervention, considérant le rôle important que jouent ces deux disciplines dans le développement de tout être humain, et d'autant plus dans celui d'élèves en grande difficulté et à la porte de l'école. Hélas, cette proposition n'a pas été retenue compte tenu des textes officiels précisant que seules peuvent s'impliquer les deux matières dites fondamentales : français et maths.

Des collègues de cette dernière discipline nous ont donc rejoints.

Comment ?

Nous étions pourtant toujours convaincus que les autres disciplines devaient, elles aussi, se sentir concernées...C'est pourquoi, les élèves ont été extraits de cours autres que le français : en histoire- géographie et en anglais, partant du constat qu'ils ont plus de bénéfice à tirer du PPRE. De plus, ce fonctionnement a facilité l'élaboration des emplois du temps.

Pour quel niveau?

Le projet a donc concerné cette année des élèves de classe de 5^{ème} : certains ayant déjà bénéficié d'un PPRE l'année précédente, d'autres repérés en cours d'année et des redoublants ; 23 élèves ont ainsi été repérés à l'issue des conseils de classe du troisième trimestre 2006. Les effectifs étant très réduits, nous avons aussi pu intégrer 5 élèves de quatrième.

Où?

Même lieu.

Qui?

Des enseignants de français, de maths, d'histoire- géographie et d'arts plastiques (ces deux dernières disciplines étant déficitaires en heures).

Quand ?

Une heure par semaine : le premier semestre pour les enseignants de français, toute l'année pour les autres ; nous étions donc deux collègues au premier semestre pour chaque groupe.

c) Evaluation :

Des évaluations régulières ont été réalisées par les enseignants de français sur les apprentissages des élèves ; un bilan a été joint au bulletin du deuxième trimestre. (voir le tableau de ces résultats annexe).

Il faut encore insister sur le fait qu'on ne constate pas de progrès immédiats dans les résultats ! Par contre, l'amélioration de l'attitude de l'enfant (plus de confiance en soi, plus d'assurance, moins d'agressivité et d'hostilité face au travail...), est visible, autant

par l'enseignant du PPRE que par les autres enseignants de la classe et par les parents.

Points négatifs :

Ils concernent essentiellement :

1- l'organisation du dispositif :

- monopoliser deux enseignants face à deux élèves représente un « gâchis » de moyens et une injustice envers les autres collégiens.
- que des enseignants d'autres disciplines que le français prennent en charge les élèves : sans se montrer critique envers ces personnes et sans remettre nullement en cause leurs aptitudes, comment être à l'aise dans une matière qui n'est pas la sienne ?

2- l'hostilité de certains collègues au projet :

En effet, sur 23 élèves de sixième repérés à l'issue du conseil de classe du troisième trimestre 2006, seuls 17 ont été retenus! Pourquoi? Parce que ces collègues considèrent notre action comme inefficace (puisqu'ils ne constatent aucune amélioration des notes!) et comme une atteinte à leur « sacro-sainte » discipline car on leur prend des heures! Ils refusent aussi de considérer l'élève ayant des difficultés comme un élève qu'il faut prendre en charge différemment! Donc, de remettre en cause leurs pratiques pédagogiques... de s'intéresser au travail accompli pendant le PPRE. Combien de personnes auront consulté le classeur mis à disposition en salle des profs?!...

Quelles conséquences ?

Un manque de cohérence dans le déroulement des actions, un dialogue de sourds entre les collègues et, le plus grave, l'élève qui « reste sur le carreau » et qui est le principal perdant ...

Et notre découragement devant, d'une part l'hostilité des collègues, d'autre part, l'absence de progrès dans les résultats des élèves : être contraint chaque semaine de répéter les mêmes notions sans constater la moindre évolution...

De plus, cette année, certains élèves, s'étant montrés hostiles et ayant perturbé le travail du groupe, ont dû être exclus : il nous semble très important d'insister sur ce point : l'élève doit se montrer coopératif et désireux de progresser! Sans cela, impossible de réussir...et il ne faut pas tarder à décider d'une exclusion ...

Points positifs :

- toujours un mieux-être de l'enfant qui se sent plus à l'aise en petit groupe et épaulé.
- d'autres élèves qui demandent à bénéficier de ce dispositif et des parents aussi...
- compte tenu du nombre réduit d'élèves, la possibilité d'intégrer des élèves de quatrième ou de troisième. La souplesse du dispositif est en effet appréciable et doit être préservée.
- la prise de conscience : aujourd'hui, personne dans notre collège ne peut dire qu'il ignore ce qu'est le PPRE! Grâce au soutien de notre administration (que nous remercions ici vivement), nous nous sommes aussi déplacés dans d'autres établissements du département afin de sensibiliser les collègues et ces échanges furent intéressants.

III- PERSPECTIVES :

Malgré les résistances rencontrées et les moments de découragement, nous avons toujours à cœur de poursuivre ce projet.

a) Principes :

Il nous semble indispensable de le pérenniser en classe de sixième, année fondamentale dans la consolidation des apprentissages, des méthodes de travail et de l'intégration des enfants au collège. Cependant, ce projet doit être mené dans le respect de quelques principes qui nous paraissent incontournables :

- avec des professeurs vraiment convaincus de l'utilité de ce dispositif et profondément soucieux de s'impliquer dans l'intérêt de l'élève avant tout ! (et non dans celui du service...)
- avec des enseignants autres que ceux de la classe, qui porteront ainsi un regard neuf et distancié sur l'élève.
- avec la nécessité que le jugement du conseil de classe du troisième trimestre qui repère les élèves soit appliqué ...
- En élaborant des objectifs précis sur une durée d'environ sept semaines pour chaque programme, avec une évaluation critériée : bilan qui nous permet d'impliquer les parents.

b) Nos attentes :

Certains élèves ayant été exclus de ce dispositif en raison de leur comportement perturbateur, il nous semble nécessaire d'instaurer le volet éducatif du PPRE : cette année, deux élèves de quatrième ont ainsi reçu un emploi du temps adapté et ont pu effectuer sur temps scolaire des stages en entreprises et en lycée professionnel.

La diversité des différences à prendre en charge : arrivée en fin d'année du Maroc d'un primo-arrivant âgé de 15 ans, nombre croissant de familles itinérantes ..., nous contraint à renouveler notre demande de formations spécifiques sur les troubles du langage et sur le français langues étrangères (FLE).

Auto-évaluation : la synthèse MEIPPE

PPRE

Collège Jules Supervielle – Bressuire - 79

Public concerné	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
Etapes d'évaluation			
HIER, LES CONSTATS (analyses, attentes, conception de stratégies, de processus...)	Profondes lacunes en Français. Difficultés d'expression à l'oral et à l'écrit. Incapacité à déchiffrer et donc comprendre un texte . Attitude de dénégation	2 Catégories : 1. Ceux qui portent un regard dévalorisant sur ces élèves. 2. Ceux qui veulent tenter quelque chose pour ces enfants qui ont eux aussi droit à l'enseignement et l'éducation.	Des lacunes au niveau de l'orientation et de la diversification des voies de la réussite.
AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS (résultats en termes de connaissances, capacités, compétences, attitudes ; l'aspect qualitatif....)	Un effort important en direction des élèves les plus en difficulté pour les réconcilier avec le système scolaire .	Amélioration de la liaison CM2 / 6 ^{ème} . Meilleure communication entre les enseignants du collège. Soutien de la direction. Souhait d'enseignants d'autres disciplines de rentrer dans le dispositif.	Mise en place du PPRE pour 18 élèves issus de 6 classes des 7 sixièmes. Meilleure intégration de ces élèves qui se sentent moins dévalorisés. Meilleure intégration des familles au projet de soutien scolaire.
DEMAIN, LES IMPACTS (réajustements prévus, effets dans la durée, perspectives...)	Baisse des redoublements Meilleure adaptation en 5 ^{ème} .	Philosophie globalement moins élitiste des pratiques enseignantes.	Entrée d'autres disciplines dans les PPRE. Extension de cette pratique au niveau 5ème
Conditions de réussite	Evaluation réellement formatrice pour l'élève + adéquation des procédures de notation en PPRE et en classe entière.		
Outils d'évaluation utilisés	Evaluation critériée jointe au bulletin trimestriel des élèves du PPRE , devoirs communs. Procédures de suivi de cohortes : redoublement, fuite en fin de 5 ^{ème} vers le privé ou les MFR.		